

ADHESION FAMILIALE ⇒ 2017-2018

Vos coordonnées :

Nom : Prénom :
 Résidence, immeuble :
 Rue, Avenue, Boulevard :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Mob : Fixe : Bureau :
 E-mail :

Situation Familiale (Fournir l'attestation CAF) : N° Allocataire CAF : QF :

Composition de la famille:

	Nom + Prénom	Date de naissance	Profession ou Etudes	Activité fréquentée
Père				
Mère				
Enfant 1				
Enfant 2				
Enfant 3				

L'adhérent déclare adhérer aux valeurs citées en objet (Art 2) des statuts de l'A.D.I.S.

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, l'ADIS Centre Social réfère son action et son expression publique à trois valeurs fondatrices :

• **La dignité humaine - la solidarité - la démocratie**

Elle propose toutes activités et services à caractère social, familial, éducatif, culturel et de loisirs, d'animer la vie sociale, en direction de toutes populations sans discrimination de quelque nature que ce soit.

Elle met à disposition les moyens nécessaires à la gestion de l'équipement Centre Social et Culturel ADIS les Amandiers agréé centre social par la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône sur le territoire.

Elle est chargée de mettre en œuvre le projet social du Centre Social et Culturel "les Amandiers" :

- *favoriser l'expression libre, dans un souci de pluralisme permettant le développement de la démocratie locale.*
- *susciter des initiatives collectives constituant de nouvelles formes de solidarité locale.*
- *prendre en compte les actions d'animation, de prévention, d'insertion et de promotion sociale et professionnelle en liaison avec les équipes de travailleurs sociaux, d'éducateurs et d'associations."*

L'adhésion est valable du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

Le montant de la cotisation annuelle fixée à **20€** est unique pour toute la famille et ouvre droit à la participation à toutes activités non payantes (voir plaquette activités 2017-2018)

Paiement : **Chèque** (à l'ordre de "ADIS les Amandiers") - Banque : n°:
 Espèces

Fait à AIX en PROVENCE, le

L'Adhérent